



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	19 septembre 2021	Heure de départ	13 h 10
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp.: 24 °C) Vent 10 km/h Est		
État de la piste	Tapeta	EP Taylor	Ferme Piste intérieure Turf Ferme
Nombre de courses	11		
Retraits Vétérinaire :	2	Commissaires : 2	Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Neil McCoag	Gunnar Lindberg	Al Stiff

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Avant-dernier droit :

Gary Boulanger a été autorisé à se retirer de ses montures.

Christopher Husbands a été autorisé à se retirer de sa monture.

Entraîneur Mike McDonald – Décision au sujet de son refus de monter son cheval, “Mia at Midnight”, dans la Course 4, du 16 septembre, et de suivre les instructions imposées par les commissaires. Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$5000. Décision #1335011

Courses

Course 1 – Enquête des commissaires et avis de faute déposés par le jockey du #8, (Samuel), arrivé en 5^e position, et par celui du #6, (Civaci), arrivé en 4^e position,

contre le jockey du #1, (Kimura), dans le dernier virage. Kimura dit s'être dégagé, Civaci quant à lui, a déclaré que le #1 était arrivé et il avait touché le derrière du #8, lui provoquant un chevauchement. Samuel a déclaré que le #1 était subitement arrivé et qu'il avait été sur le point de tomber. L'examen du film montre que le #1 arrive subitement et provoque le #6 à reculer et toucher le #8. Les avis de faute ont été rejetés. Le #1, "Chairman Fox", arrivé en 2^e position a été placé en 5^e position pour avoir causé une obstruction.

Lien pour la vidéo d'enquête :

<https://youtu.be/DojNS7wVvys>

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Colby Hernandez, meneur du #2, a frappé sa monture à quatre reprises consécutives (double) dans le dernier droit. L'examen de film a été tenu après la Course 6. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$275 (20% de ses gains).

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Examen du bris d'allure effectué par le #6, qui s'est rétabli par la suite. Aucune infraction.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – *Natalma Stakes* – Rien à signaler

Course 9 – *Summer Stakes* – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 10 – Le #7, "Nashtrick", pour \$40,000, par Ron Gierkink, entraîneur John Leblanc Jr.

Paris : \$ 7,227,323